

# **LE MAUSOLÉE DE SAINT-MICHEL : UN MONUMENT FUNÉRAIRE ISOLÉ AUX CONFINS DE LA CITÉ DE *CEMELENUM* (NICE, 06)**

**Emmanuel PELLEGRINO\***

## **INTRODUCTION**

En 1962, à l'occasion de l'installation d'une cuve de mazout dans une propriété privée située dans le quartier de l'aire Saint-Michel (fig. 1), ont été mises au jour une structure funéraire et quelques sépultures. Ces dernières ont été partiellement fouillées par une équipe dirigée par Danièle Mouchot.

Les résultats de cette opération sont connus uniquement à travers une note (Benoit, 1964, p. 607) et évoqués dans différentes synthèses sur Cimiez (Mouchot, 1964 ; Benoit, 1977).

Les structures découvertes ont été identifiées comme étant un mausolée et datées du II<sup>e</sup> s. de n. è., par analogie avec les techniques de construction de différents monuments de Cimiez et de la région.

Le musée de Cimiez conserve un rapport de fouille succinct établi par D. Mouchot et Fernand Benoit, quelques documents photographiques, pour la plupart inédits, ainsi qu'une partie du mobilier récolté lors de l'opération de fouille.

C'est l'ensemble de cette documentation qui est reprise ici, afin de préciser la nature des découvertes et leur datation, avant de les replacer dans leur contexte local.

## **LE MONUMENT FUNÉRAIRE**

L'emprise de la fouille occupe une surface d'environ 9 m<sup>2</sup> seulement. L'ensemble de la structure n'a pu être mise au jour car elle se trouvait en limite de propriété, en partie dans le sous-sol de la parcelle voisine, non affectée par les travaux.

Sur les photographies conservées accompagnant le rapport (fig. 2), se distingue, à l'intérieur du carré dégagé, le soubassement d'une structure faite de huit gros blocs équarris, de tailles variables. Les plus petits devaient être des cubes de 30 à 40 cm de côté et de 20 à 30 cm de haut et les plus gros de 30 x 30 x 75 cm ou 40 x 40 x 80 cm. Le bloc d'angle, quant à lui, semble avoir été, à l'origine, un bloc carré de 80 x 80 cm pour une hauteur de 30 à 40 cm, mais un de ses angles semble avoir été grossièrement rogné pour former un coude. L'hétérogénéité de la taille des blocs entraîne des irrégularités dans l'alignement interne du mur sud-ouest/nord-est. Le rapport précise que les blocs étaient de calcaire blanc.

---

\* Docteur en archéologie ; Service archéologie et patrimoine de la ville de Fréjus.

Sur ce soubassement de blocs reposaient trois doubles rangées de moellons liés au mortier de chaux et aux joints bien visibles. Cette élévation n'a pu être observée que sur le mur sud-est/nord-ouest car elle avait été démontée par les ouvriers lors de la découverte des structures, avant l'intervention de l'équipe de fouille (fig. 3).

D'après la note de 1964 (Benoit, 1964, p. 607), à l'intérieur de cette structure, deux sépultures ont été identifiées, mais le rapport en signale trois, la première faisant l'objet d'une description un peu plus détaillée que les deux autres, décrites comme très écrasées par le poids de la terre et des démolitions des murs. Sur les photographies accompagnant le rapport de fouille, une structure en creux maçonnée, visiblement évidée, se distingue clairement au nord de la structure. Il s'agit de la sépulture 1. Par ailleurs, quelques pierres apparaissent contre le mur orienté sud-est/nord-ouest. Elles pourraient signaler les sépultures 2 et 3 que le rapport ne situe pas.

Si la présence de sépultures confirme la nature funéraire du site, il est assez difficile de définir quel type d'édifice s'élevait sur les fondations mises au jour à partir de la documentation à disposition. S'agit-il d'un mausolée, d'une tour, d'une pile ou simplement d'un enclos funéraire qui renfermait ou non le mausolée proprement dit ?



fig. 1 : Localisation du site du mausolée de l'aire Saint-Michel



fig. 2 : Mausolée de l'aire Saint-Michel en cours de fouille (Musée de Cimiez)



fig. 3 : Parement interne du mur sud-est/nord-ouest du mausolée en cours de fouille (Musée de Cimiez)

## LES SÉPULTURES ET LE MOBILIER

Les deux ou trois sépultures semblent être du même type. Il s'agit vraisemblablement d'incinérations - ce caractère n'est mentionné dans aucun document mais se devine sur les photographies du site, compte tenu de leur taille par rapport au reste du monument - dans des caveaux en pierres grossièrement liées à la chaux et recouverts par deux dalles dans le cas de la sépulture 1, par des *tegulae* sur les sépultures 2 et 3.

D'après le rapport, la sépulture 1 contenait :

- une coupelle en verre,
- un gobelet à paroi fine à décor de clous,
- les débris d'un autre gobelet,
- un pot en céramique rouge grossière très micacée,
- une *olpée* à une anse, au rebord du goulot plat, en terre très tendre rose, engobe rouge.

Ces différents éléments décrits dans le rapport permettent difficilement de préciser la datation de cette sépulture. Les parois fines renvoient généralement entre le Ier et le milieu du IIe s. de n. è.

Dans les deux autres sépultures sont signalés :

- des clous et un anneau en bronze,
- des vases à parois fines,
- des *urnettes*,
- un bord de sigillée de type Drag. 29,
- un bec de lampe rond,
- des os calcinés.

En se fondant sur la présence du bord de sigillée, cet ensemble pourrait être daté de la seconde moitié du Ier s. de n. è.

Dans la notice de 1964, F. Benoit indique, quant à lui, la présence de quelques pièces de mobilier qu'il ne rattache à aucune sépulture en particulier :

- un grand bronze de Domitien qui renvoie aux dernières décennies du Ier s. de n. è.,
- un lampe à volute que l'on peut rapprocher du bec de lampe rond évoqué dans le rapport, auquel cas, il pourrait s'agir d'une lampe de type Deneauve Vd produite entre le milieu du Ier et le milieu du IIe s. (Bussière, 2000, p. 75-76),
- de *Graufesenque* (*sic*),
- une *olpée* à une anse en sigillée B qui fait très certainement référence au goulot de cruche en céramique à pâte tendre recouverte d'un engobe rouge décrit dans le rapport.

Le musée de Cimiez conserve un lot de mobilier provenant du site conditionné sans référence à une stratigraphie ni aux sépultures.

Par ailleurs, un objet provenant de ce site était encore récemment en dépôt dans le petit musée du trophée de La Turbie (fig. 5.24). La monnaie, les objets en bronze, la coupelle en verre, la lampe à volutes et le bord de Drag. 29 semblent avoir été égarés.

Dans l'ensemble conservé au musée de Cimiez (fig. 4 à 6), sont présents sept objets dans lesquels une partie du mobilier de la sépulture 1 est reconnaissable :

- deux gobelets à parois fines de type Mayet XXXVIIIb,
- deux pots à une anse en céramique modelée des Maures,
- trois cruches en céramique à pâte calcaire de type Pas. 02.01.010.

Les cruches de ce type sont communes dans les contextes locaux du Haut-Empire (Pasqualini, 2009), de même que les pots en céramique modelée des Maures (Bérato, 1993, 2009 ; Rivet, Saulnier, 2015). Toutefois, d'après Lucien Rivet, le petit pot à une anse circule à la fin du Ier s. de n. è. (Rivet, 2009, p. 488) et non pas avant les années 50 comme il l'avait indiqué quelques années plus tôt (Rivet, 1982, p. 256). Le gobelet à paroi fine de type Mayet XXXVIIIb est habituellement daté de la seconde moitié du Ier s. de n. è. et de la première décennie du IIe s. (Passelac, 1993). Cependant, il se retrouve encore dans des sépultures de l'avenue Cap de Croix et de l'enclos funéraire de Torre di Cimella datant du deuxième quart du IIe s. (Pellegrino, Foy, 2015, fig. 23).

Il faut encore noter la présence d'un fragment de *tegula* portant l'empreinte d'un sceau (fig. 6.15) qui renvoie à un fabricant, *L. Herenuis Optatus*, ayant officié à Fréjus durant l'époque flavienne (Rico, 1993, p. 775). Ce fragment pourrait provenir d'une des *tegulae* qui recouvraient les sépultures 2 et 3.

Groupe	Classe	Type	Observation	TT	C	B	F	A	P	NMI	Figure
amphore	bétique	Dressel 20d		1		1				1	fig. 5.1
	gauloise	gauloise 2		1		1				1	fig. 5.2
		gauloise 5		1		1				1	fig. 5.3
				14			10	4		8	
<b>S/TOTAL</b>			<b>17</b>						<b>11</b>		
céramique fine	claire A	Hayes 9a		1		1				1	fig. 5.4
				1			1				
	claire B	Desbat 8		1		1				1	fig. 5.5
		Desbat 66a		1		1				1	fig. 5.6
				3			3			1	
	claire C	Hayes 50a		2		2				2	
	paroi fine	Mayet XXXVIII		3	1	1			1	2	fig. 5.7
	sigillée gauloise	Drag. 18b		1		1				1	fig. 5.8
Drag. 27c			2		1	1			1		
<b>S/TOTAL</b>			<b>15</b>						<b>10</b>		
culinaire	africaine de cuisine	Hayes 196		5		4			1	4	fig. 5.9-11
		Hayes 197		2		2				2	fig. 5.12-13
		marmite		2		1	1			1	fig. 5.14
		pot à feu		2		1			1	1	fig. 5.15
	kaolinitique du Verdon	cruche		1		1				1	
		pot à feu		9		7			2	7	fig. 5.16-22
		gobelet		1		1				1	fig. 5.23
				1			1				
	kaolinitique	Goudineau 1		2		2				2	
modelée des Maures	pot à feu		4	2	2				4	fig. 5.24-27	
			1			1					
<b>S/TOTAL</b>			<b>30</b>						<b>23</b>		
commune	claire engobée	Pas. 01.01.040		4		4				4	fig. 6.1-4
				1			1				
	commune calcaire	Pas. 02.01.010		3		2			1	4	fig. 6.5-8
		Pas. 02.03.010		5		5				5	fig. 6.9-13
		couvercle		1		1				1	fig. 6.14
		23			8	4	11				
<b>S/TOTAL</b>			<b>37</b>						<b>14</b>		
Lampe	lampe		1					1	1		
<b>S/TOTAL</b>			<b>1</b>						<b>1</b>		

fig. 4 : Tableau de l'inventaire du mobilier conservé

(TT : tout tesson ; C : objet complet ; B : bord ; F : fond ; A : anse ; P : panse ; NMI : nombre minimum d'individus)

Tous ces objets incitent à dater cette sépulture entre la seconde moitié du Ier et le milieu du IIe s. de n. è. sans qu'il soit possible d'être plus précis.

Le reste du mobilier s'inscrit dans une fourchette chronologique assez large, comprise entre le milieu du Ier et le second quart du IIIe s. L'élément le plus ancien, un bord d'amphore de type gauloise 2, semble renvoyer au début du Ier s., mais l'essentiellement des objets est datable entre le milieu du Ier et le début du IIe s. C'est le cas de l'amphore gauloise 5, de l'amphore de Bétique de type Dressel 20d, des deux sigillées gauloises Drag. 18b et 27c. La première moitié du IIe s. est encore représentée par la sigillée claire A de type Hayes 9a, tandis que les sigillées claires B de type Desbat 8 et Desbat 66a désignent au plus tôt le deuxième

tiers du IIe s., bien que, régionalement, cette catégorie de mobilier soit rare avant la fin de ce siècle. C'est justement à la fin du IIe s. et au IIIe s. de n. è. que renvoient les africaines de cuisine de type Hayes 196 et 197 ainsi que les pots à feu en céramique kaolinitique du Verdon. L'élément le plus récent, enfin, est un plat en sigillée claire C de type Hayes 50a qui apparaît dans le deuxième quart du IIIe s. de n. è.

La plus grande partie de ce mobilier n'appartient pas aux sépultures qui ne semblent pas postérieures au début du IIe s. Elle provient plus probablement des couches de recouvrement de l'enclos et renseigne sur la fréquentation du secteur jusqu'au IIIe s. de n. è.

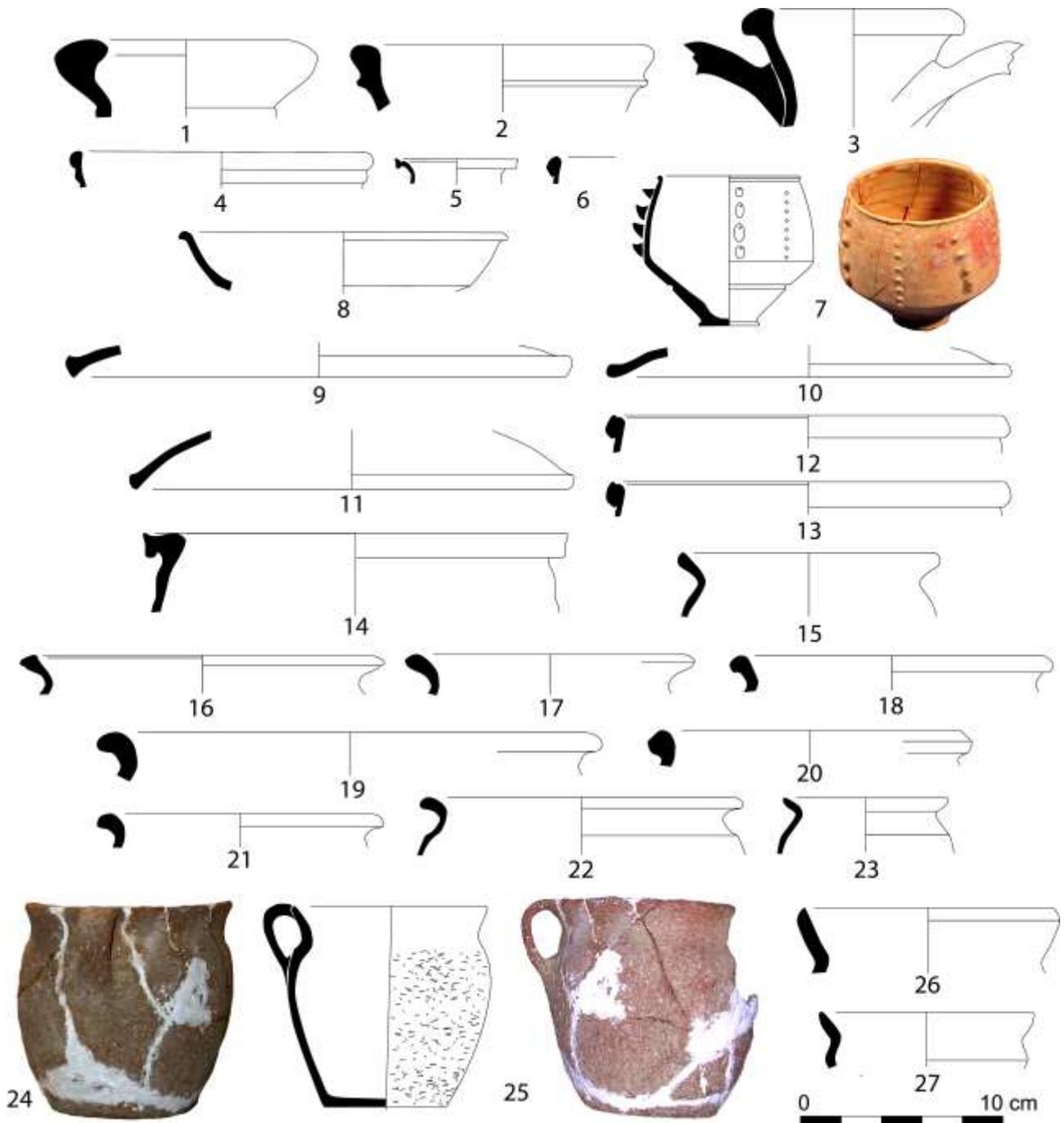


fig. 5 : Mobilier conservé  
 (1-3 : amphores ; 4 : sigillée claire A ; 5-6 : sigillée claire B ; 7 : paroi fine ; 8 : sigillée gauloise ;  
 9-13 : africaines de cuisine ; 14-15 : communes brunes ; 16-23 : kaolinitiques du Verdon ;  
 24-27 : modelées des Maures)

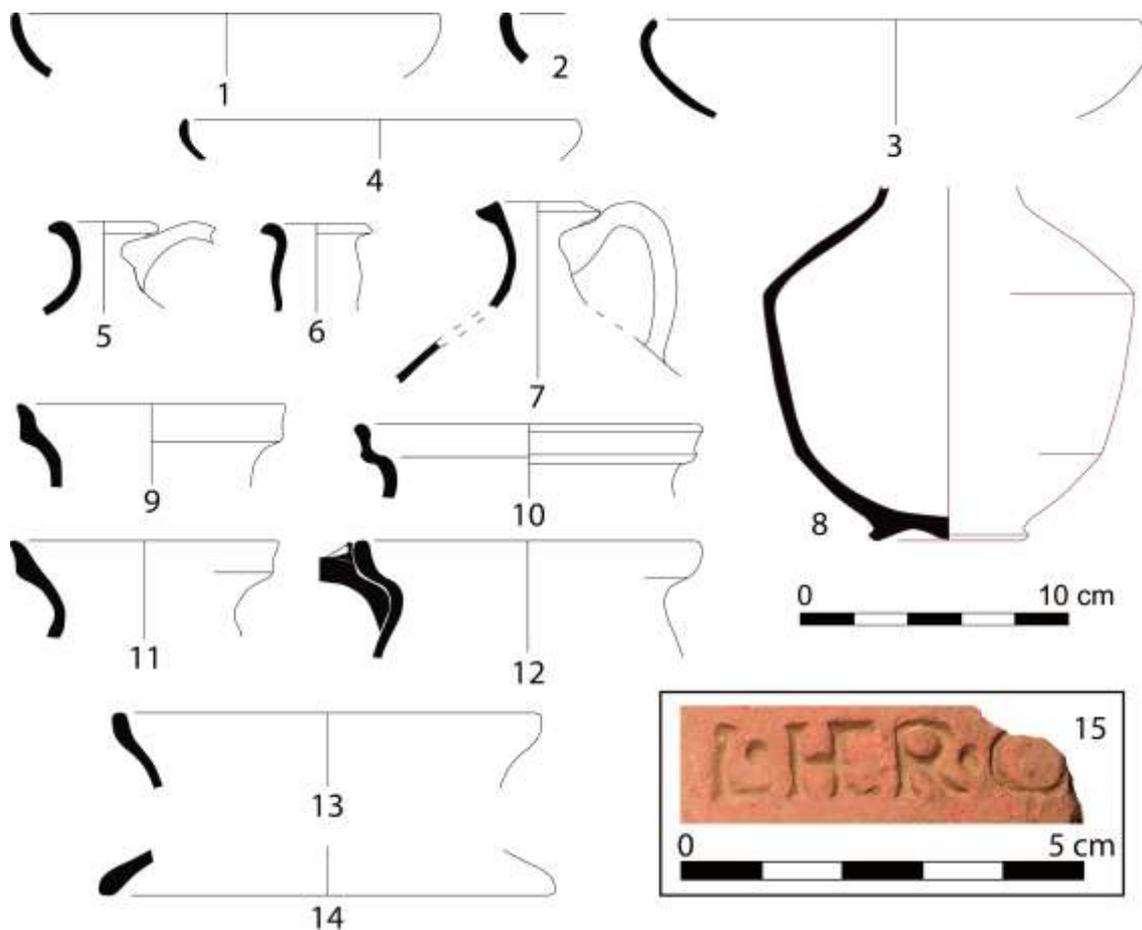


fig. 6 : Mobilier conservé  
(1-4 : claires engobées ; 5-14 : communes calcaire ; 15 : tegula)

## LE CONTEXTE FUNÉRAIRE DU MAUSOLÉE DE L'AIRE SAINT-MICHEL

Le monument funéraire de l'aire Saint-Michel est isolé dans son contexte.

Aucune structure antique n'est signalée à proximité dans ce secteur relativement élevé des collines niçoises. Le site de la ville de *Cemenelum* se trouve à 5 km vers le sud, si l'on suit la route actuelle. Les découvertes funéraires contemporaines les plus proches, quant à elles, sont celles de l'avenue de Rimiez et de Cap de Croix, 3 km plus au sud (Pellegrino, à paraître). Une autre nécropole est encore signalée chemin de la Galère à 3 km au sud-ouest, datée des IIIe-IVe s. de n. è. (Pellegrino, 2018).

Vers le nord, sur la commune de Falicon, à la limite de laquelle se trouve l'aire Saint-Michel, il faut noter différentes découvertes épigraphiques et surtout une sépulture sous tuiles en bâtière au hameau du Faliconnet, à 2 km au nord de l'aire Saint-Michel. Le mobilier décrit dans la CAG des Alpes-Maritimes permet de la dater du IVe s. (Lautier, Rothé, 2010, p. 340).

Deux monuments funéraires sont connus à Cimiez. Le premier est l'enclos de Torre di Cimella, au sud de la ville de *Cemenelum*, qui se présente comme un quadrilatère de 6,50 m de côté en appareil irrégulier. Il renfermait vingt-et-une sépultures. Au centre se dressait un massif rectangulaire destiné à supporter deux cuves cinéraires (Mouchot, 1970, p. 190). Le second est celui de la Galère. Il semble s'agir du soubassement à degrés d'un autel funéraire. Il est daté entre la fin du IIe s. et le début du IIIe s. et est entouré d'inhumations des IIIe et IVe s. (Pellegrino, 2018).

Les sépultures dans l'enclos de Saint-Michel sont des incinérations dans des caveaux maçonnés, ce qui n'est pas la forme la plus courante à Nice et Cimiez. Elle est inconnue sur le site de Cap de Croix au début du IIe s. (Pellegrino, à paraître) et à Torre di Cimella dans un contexte du deuxième quart du IIe jusqu'au premier quart du IIIe s. de n. è. (Pellegrino, Foy, 2015). Pour l'heure, une est connue à Rimiez (Pellegrino, à paraître) et une au Piol de Cimiez (Rigoir, Rigoir, 1957), datant toutes les deux de la seconde moitié du Ier s. de n. è.

Il est à noter que dans les sépultures à incinération de l'aire Saint-Michel, les cendres des défunts ont dû être dispersées dans le caveau. En effet, si l'on trouve bien deux pots à anse en céramique modelée des Maures, ils sont de trop petite taille pour avoir contenu les restes d'un corps humain et aucun objet n'est signalé pouvant avoir rempli cet office. Cette pratique se retrouve dans les autres sépultures antérieures au IIe s. de n. è., au Piol de Cimiez et à Rimiez, alors que dans les sépultures postérieures à cette date, les cendres sont conditionnées dans un contenant en céramique, en verre ou en plomb de taille respectable qui est, par la suite, déposé dans la sépulture, dans une amphore, dans un caisson, sous des *tegulae* en bâtière ou dans une simple fosse, comme c'est le cas avenue Cap de Croix ou dans l'enclos de Torre di Cimella.

## CONCLUSION

La reprise de la documentation sur le site du mausolée de l'aire Saint-Michel a permis de préciser la nature et la datation de découvertes anciennes. Il s'agit bien d'un monument funéraire, ce dont personne ne doutait, mais dont le type exact ne peut être connu compte tenu des structures mises au jour dans une fouille d'une emprise aussi limitée. Il peut tout aussi bien s'agir du soubassement d'un enclos, certes monumentalisé, que d'une construction plus élaborée. Il est d'ailleurs impossible de préciser la surface qu'occupait cette construction au sol. Ces structures renferment des incinérations postérieures au milieu du Ier s. de n. è., éventuellement des dernières décennies de ce siècle. Il y a par ailleurs un indice supplémentaire d'une évolution des pratiques funéraires entre le Ier et le IIe s., qu'on avait déjà perçue en comparant les incinérations de l'avenue de Rimiez avec celles de Cap de Croix et de Torre di Cimella.

La reprise détaillée de la documentation sur les nécropoles au nord du site de Cimiez, avenue de la Voie Romaine, permettra peut-être de confirmer cette observation.

## BIBLIOGRAPHIE

- Benoit F., 1964**, Circonscription d'Aix-en-Provence (région Sud), Gallia, t. 22, fasc. 2, p. 573-610.
- Benoit F., 1977**, Cimiez, la ville Antique (Monuments, histoire), Paris, 164 p.
- Bérato J., 1993**, Évolution de la céramique non tournée de la fin de l'Âge du fer à la période gallo-romaine dans le département du Var, Documents d'Archéologie Méridionale, 16, Lattes, Errance, p. 317-336.
- Bérato J., 2009**, Typologie diachronique et diffusion de la céramique modelée du Var du IIe s. av. J.-C. au IIIe s. ap. J.-C., dans Pasqualini M. (dir.), Les céramiques communes d'Italie et de Narbonnaise structures de production, typologies et contextes inédits, IIe siècle av. J.-C. - IIIe siècle ap. J.-C., Actes du colloque de Naples organisé les 2 et 3 novembre 2006 par l'ACR *Archéologie du territoire national* et le Centre Jean Bérard, Naples, p. 347-374. (Collection du Centre Jean Bérard 30)
- Bussière J., 2000**, Lampes antiques d'Algérie, Éd. Monique Mergoïl, Montagnac, 428 p. (Monographies Instrumentum, 16)
- Lautier L., Rothé M.-P., 2010**, Les Alpes-Maritimes, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Paris, 832 p. (Carte Archéologique de la Gaule 06)
- Mouchot D., 1964**, Les nécropoles de *Cemenelum*, Actes du 1er congrès historique Provence-Ligurie, Vintimille-Bordighera, 2-5 octobre 1964, Provence Historique, 1964, p. 29.
- Mouchot D., 1970**, Données nouvelles sur la topographie de *Cemenelum* - Les quartiers Sud, Rivista di Studi Liguri, XXXVI, 1-3, Istituto di Studi Liguri, Bordighera, p. 189-209.
- Pasqualini M., 2009**, Classification des céramiques communes provençales romaines, productions du bassin d'Arles et du Rhône, de l'Arc (Aix-en-Provence), de l'Huveaune (Marseille), de l'Argens (Fréjus) et de la Siagne (Cannes/Mandelieu), dans Pasqualini M. (dir.), Les céramiques communes d'Italie et de Narbonnaise structures de production, typologies et contextes inédits, IIe siècle av. J.-C. - IIIe siècle ap. J.-C., Actes du colloque de Naples organisé les 2 et 3 novembre 2006 par l'ACR *Archéologie du territoire national* et le Centre Jean Bérard, Naples, p. 347-374. (Collection du Centre Jean Bérard 30)
- Passelac M., 1993**, Céramique à paroi fine, dans Py M., Dicocer, Dictionnaire analytique des formes céramiques antiques (VIIe s. av. n. è. - VIIIe s. de n. è.), Lattes, ARALO, p. 551-521. (Lattara 6)
- Pellegrino E., Foy D., 2015**, L'enclos funéraire de Torre di Cimella à Cimiez (Nice) - La céramique et le verre, Revue Archéologique de Narbonnaise, 48, CNRS, Montpellier, p. 193-240.
- Pellegrino E., 2018**, Reprise de la documentation sur la « Nécropole de la Galère » à Cimiez (Nice, 06), Mémoires de l'IPAAM, ce tome.

- Pellegrino E., à paraître**, Deux ensembles funéraires de la périphérie de la cité de Cimiez : les sépultures de l'avenue Cap de Croix et de l'avenue de Rimiez, *Revue du Centre Archéologique du Var*.
- Rico C., 1993**, La diffusion par mer des matériaux de construction en terre cuite : un aspect mal connu du commerce antique en Méditerranée occidentale, *Mélanges de l'École française de Rome, Antiquité*, t. 107, n° 2, École française de Rome, Rome, p. 767-800.
- Rigoir J., Rigoir Y., 1957**, Tombe romaine découverte à Cemenelum, *Rivista di Studi Liguri*, XXIII, Istituto Internazionale di Studi Liguri, Bordighera, p. 91-102.
- Rivet L., 1982**, La céramique culinaire micacée de la région de Fréjus, *Revue Archéologique de Narbonnaise*, 15, De Boccard, Montpellier, p. 243-262.
- Rivet L., 2009**, Les céramiques communes, dans Goudineau C., Brentchaloff D., *Le camp de la flotte d'Agrippa à Fréjus - Les fouilles du quartier de Villeneuve (1979-1981)*, Errance, Paris, p. 429-534.
- Rivet L., Saulnier S., 2015**, Les céramiques non tournées en Provence à l'époque romaine, dans Joly M., Séguier J.-M., *Les céramiques non tournées en Gaule romaine dans leur contexte social, économique et culturel : entre tradition et innovation*, Actes du colloque tenu les 25-26 novembre 2010 à Paris, INHA, FERACF, Paris, 271 p. (51e supplément à la *Revue Archéologique du Centre de la France*)